

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES SANTÉ

GARANTIES SANTÉ CÔTÉ PRO

Pour un travailleur non salarié
seul ou en famille

Pour un patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés, en Métropole, pour des soins à partir du 1^{er} janvier 2021. Exemples non contractuels.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Formule	Remboursement Garanties Santé Côté PRO	Reste à charge
Soins courants					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 25 €	16,50 €	F1	7,50 €	1,00 €
			F2	7,50 €	1,00 €
			F3	7,50 €	1,00 €
			F4	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 30 €	20,00 €	F1	9,00 €	1,00 €
			F2	9,00 €	1,00 €
			F3	9,00 €	1,00 €
			F4	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 44 €	20,00 €	F1	9,00 €	15,00 €
			F2	23,00 €	1,00 €
			F3	23,00 €	1,00 €
			F4	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 56 €	15,10 €	F1	6,90 €	34,00 €
			F2	18,40 €	22,50 €
			F3	29,90 €	1,00 €
			F4	29,90 €	11,00 €
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	Tarif réglementaire 20 €	0,00 €	F1	20,00 €	0,00 €
			F2	20,00 €	0,00 €
			F3	20,00 €	0,00 €
			F4	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 355 €	247,70 €	F1	24,00 €	83,30 €
			F2	107,30 €	0,00 €
			F3	107,30 €	0,00 €
			F4	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 431 €	247,70 €	F1	24,00 €	159,30 €
			F2	183,30 €	0,00 €
			F3	183,30 €	0,00 €
			F4	183,30 €	0,00 €
Optique					
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% Santé)	Prix limite de vente 125€	22,50 €	F1	102,50 €	0,00 €
			F2	102,50 €	0,00 €
			F3	102,50 €	0,00 €
			F4	102,50 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux	Prix moyen national de l'acte 345 €	0,09 €	F1	100,06 €	244,85 €
			F2	180,06 €	164,85 €
			F3	220,01 €	124,90 €
			F4	260,01 €	84,90 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux - Bonus Fidélité	Prix moyen national de l'acte 345 €	0,09 €	F1	100,06 €	244,85 €
			F2	280,06 €	64,85 €
			F3	320,01 €	24,90 €
			F4	344,91 €	0,00 €
Dentaire					
Détartrage	Tarif conventionnel 28,92 €	20,24 €	F1	8,68 €	0,00 €
			F2	8,68 €	0,00 €
			F3	8,68 €	0,00 €
			F4	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% Santé)	Honoraire limite de facturation 500 €	84,00 €	F1	416,00 €	0,00 €
			F2	416,00 €	0,00 €
			F3	416,00 €	0,00 €
			F4	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	Prix moyen national de l'acte 538,70 €	84,00 €	F1	66,00 €	388,70 €
			F2	166,00 €	288,70 €
			F3	316,00 €	138,70 €
			F4	454,70 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaire	Prix moyen national de l'acte 538,70 €	75,25 €	F1	74,75 €	388,70 €
			F2	174,75 €	288,70 €
			F3	324,75 €	138,70 €
			F4	463,45 €	0,00 €
Aides auditives					
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% Santé)	Prix limite de vente 950 €	240,00 €	F1	710,00 €	0,00 €
			F2	710,00 €	0,00 €
			F3	710,00 €	0,00 €
			F4	710,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille, pour un assuré de 20 ans et plus	Prix moyen national de l'acte 1 476 €	240,00 €	F1	160,00 €	1 076,00 €
			F2	360,00 €	876,00 €
			F3	460,00 €	776,00 €
			F4	660,00 €	576,00 €

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES SANTÉ

GARANTIES SANTÉ CÔTÉ PRO

Pour un travailleur non salarié
seul ou en famille

Pour un patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés, en Métropole, pour des soins à partir du 1^{er} janvier 2021. Exemples non contractuels.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Formule	Remboursement Garanties Santé Côté PRO	Reste à charge
Soins courants					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 25 €	16,50 €	F1	7,50 €	1,00 €
			F2	7,50 €	1,00 €
			F3	7,50 €	1,00 €
			F4	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 30 €	20,00 €	F1	9,00 €	1,00 €
			F2	9,00 €	1,00 €
			F3	9,00 €	1,00 €
			F4	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 44 €	20,00 €	F1	9,00 €	15,00 €
			F2	23,00 €	1,00 €
			F3	23,00 €	1,00 €
			F4	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 56 €	15,10 €	F1	6,90 €	34,00 €
			F2	18,40 €	22,50 €
			F3	29,90 €	11,00 €
			F4	29,90 €	11,00 €
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	Tarif réglementaire 20 €	0,00 €	F1	20,00 €	0,00 €
			F2	20,00 €	0,00 €
			F3	20,00 €	0,00 €
			F4	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 355 €	247,70 €	F1	24,00 €	83,30 €
			F2	107,30 €	0,00 €
			F3	107,30 €	0,00 €
			F4	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 431 €	247,70 €	F1	24,00 €	159,30 €
			F2	183,30 €	0,00 €
			F3	183,30 €	0,00 €
			F4	183,30 €	0,00 €
Optique					
Équipement optique de classe A (monture + verres de verres unifocaux (équipement 100% Santé))	Prix limite de vente 125€	22,50 €	F1	102,50 €	0,00 €
			F2	102,50 €	0,00 €
			F3	102,50 €	0,00 €
			F4	102,50 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux	Prix moyen national de l'acte 345 €	0,09 €	F1	100,06 €	244,85 €
			F2	180,06 €	164,85 €
			F3	220,01 €	124,90 €

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont les suivantes : patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés, en Métropole, pour des soins à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les exemples de remboursement et reste à charge présentés dans ce document correspondent à un assuré Garanties Santé, dont le contrat a été souscrit à partir du 18 mars 2013 et dépendent de la formule de garantie relatif à l'exemple concerné, après prise en charge du régime obligatoire.

Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées au contrat. Toutes les situations ne pouvant être traitées dans ce document (bonus lié à l'ancienneté, consommation en cours des forfaits annuels...), les montants mentionnés ne sont donc pas contractuels et ne constituent pas un engagement sur le montant de remboursement auquel vous pouvez prétendre au titre de votre contrat Garanties Santé. En particulier, cet outil ne prend pas en compte l'éventuelle consommation de votre forfait optique dont la prise en charge est limitée, sauf cas particuliers, à un équipement tous les deux ans dans le cadre des contrats responsables. Voir Notice d'information de Garanties Santé.

Mentions légales :

Garanties Santé est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, distribué par votre Caisse d'Épargne.

Votre assureur : BPCE Assurances - Société Anonyme au capital de 61 996 212 Euros. Siège social : 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 - RCS Paris n°B350 663 860.

Assisteur : IMA GIE, Groupement d'intérêt économique au capital de 3 547 170 Euros, siège social 118 avenue de Paris CS 40000 - 79033 Niort Cedex 9.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 Euros

Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris cedex 13 - 493 455 042 RCS Paris

BPCE, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100 (www.oriass.fr)

